



# ASPRO-SURPRISE

ASSOCIATION SUISSE DES PROPRIETAIRES DE SURPRISE

---

BULLETIN DU 7 NOVEMBRE 2005

## CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASPRO-SURPRISE 2005

Chers amis surprisistes,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre assemblée générale annuelle. Cette année, nous renouvelons l'expérience sympathique de l'an passé et avons rendez-vous à Ouchy, au CVL

### LE JEUDI 24 NOVEMBRE à 19h45 HEURES

- Ordre du jour :
1. Adoption du P.V. de l'A.G. du 2.12.04
  2. Rapport du président
  3. Rapport des chefs de flotte
  4. Rapport de la trésorière
  5. Rapport des vérificateurs des comptes
  6. Adoption des rapports et décharge du comité
  7. Election du comité
  8. Election du président
  9. Election des vérificateurs des comptes
  10. Commission technique

Proposition de modifier l'art. I.7.2 e) de la manière suivante:

**La matière des fibres, leur orientation et le grammage des voiles sont libres.**

11. Calendrier et divers
12. Distribution des prix du championnat lémanique

A l'issue de cette assemblée, verre de l'amitié et amuse-bouche vous seront offerts. Ceux qui le désirent peuvent manger, dès 18 h 30 au restaurant La Nautique qui se trouve au-dessus du CVL (à côté de la grue), sur réservation au No 021 617 71 51

Conformément à nos statuts, si le quorum n'est pas atteint pour cette assemblée,

### CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASPRO-SURPRISE 2004, jeudi 24.11.2005 à 20h

“sans égard au nombre des membres présents ou représentés”

Françoise Dollone, serie master

Annexes :

- une procuration
- votre fiche informatique à corriger avant le 31 décembre 2005

Case postale 451 - 1226 THONEX / CCP : 12-21824-1